

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE**

---

026/263

**POLICE MUNICIPALE: ARRÊTÉ PORTANT AUTORISATION EXCEPTIONNELLE DE NUISANCES SONORES, NEUTRALISATION D'UN TROTTOIR ET D'UNE PARTIE DE LA CHAUSSEE IMPASSE DES CÔTEAUX À COURNON-D'Auvergne DANS LE CADRE D'UN NETTOYAGE DE TOITURE.**

**Le Maire de la commune de Cournon-d'Auvergne,**

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2213-1 et L.2213-2 relatifs aux pouvoirs de Police du Maire en matière de circulation routière et de stationnement,

- **Vu** les articles du Code de la Route et plus particulièrement les articles L.325-1 à L.325-13 et R.417-10, 10° à R.325-3,

- **Vu** l'arrêté municipal n°04/296 en date du 1<sup>er</sup> juillet 2004 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage,

- **Vu** la demande d'une administrée pour le compte de l'entreprise « NET'TOIT VAPEUR », pour effectuer le nettoyage de sa toiture à l'aide d'un drone, impasse des Côteaux à Cournon-d'Auvergne,

- **Considérant** qu'afin d'assurer la tranquillité publique, il y a lieu de réglementer la circulation et stationnement impasse des Côteaux à Cournon-d'Auvergne.

**ARRÊTÉ**

**Article 1<sup>er</sup>**

Le Maire autorise l'entreprise « NET'TOIT VAPEUR » à effectuer le nettoyage de la toiture située au 7 impasse des Côteaux à Cournon-d'Auvergne, le samedi 13 juin 2026 de 08h00 à 18h00.

**Article 2<sup>ème</sup>**

Le trottoir ainsi qu'une partie de la chaussée seront neutralisés le samedi 13 juin 2026 de 08h00 à 18h00, à hauteur du 7 impasse des Côteaux à Cournon-d'Auvergne, le temps strictement nécessaire à la durée du nettoyage de la toiture.

**Article 3<sup>ème</sup>**

La mise en place de la signalisation réglementaire ainsi que l'affichage sur le chantier du présent arrêté seront assurés par l'entreprise chargée des travaux.

#### **Article 4<sup>ème</sup>**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

#### **Article 5<sup>ème</sup>**

La Police Nationale, la Police Municipale, le Directeur Général des Services en lien avec l'administrée et l'entreprise « NET'TOIT VAPEUR » sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, lequel sera affiché sur le site concerné par la réglementation.

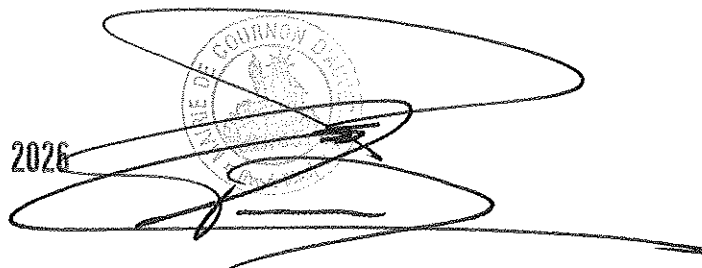
Fait à Cournon-d'Auvergne, le 9 juin 2026.

**Certifié exécutoire**

**Yanik PRIÈRE**  
**Maire de Cournon-d'Auvergne**  
**4<sup>ème</sup> Vice-Président de Clermont Auvergne Métropole**

**Publié le**

**15 JUIN 2026**

The image shows a circular official stamp of the Municipality of Cournon-d'Auvergne. The text around the perimeter of the stamp reads "MAIRIE DE COURNON D'AUVERGNE". In the center of the stamp is a coat of arms. Overlaid on the stamp is a large, bold, handwritten signature in black ink.